Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le 10/09/2026
ID : 062-216207365-20260908-DEC202_116-AI

**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**
**COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS**

# DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN DEVIS POUR UN CONTRAT D'ENTRETIEN DES DIFFERENTES TOITURES DES BATIMENTS DE LA MAIRIE DE SAILLY-SUR-LA-LYS A PARTIR DE 2027

Le Maire de SAILLY SUR LA LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-08 du 21 mars 2026 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des travaux de rénovation au sein de la mairie de Sailly-sur-la-Lys ;

Vu la proposition reçue par la société DEF FINITIONS, au regard du prix et du délai ;

## DECIDE

**ARTICLE 1 :** est signé avec la société DEF FINITIONS (sise 336 rue du Moulin, 62840 SAILLY-SUR-LA-LYS) un devis relatif à des travaux de rénovation de la toiture de la mairie, pour un montant de 16 800,00 € TTC, qui devra entrer en rigueur en 2027.

**ARTICLE 2 :** la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 08 septembre 2026 **DEC 2026_116**

Le Maire,
Pierre-Luc RAVET

MAIRIE DE SAILLY-SUR-LA-LYS - 62840

DGS